



Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) ou EU Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM)

Services de calcul et de déclaration des émissions

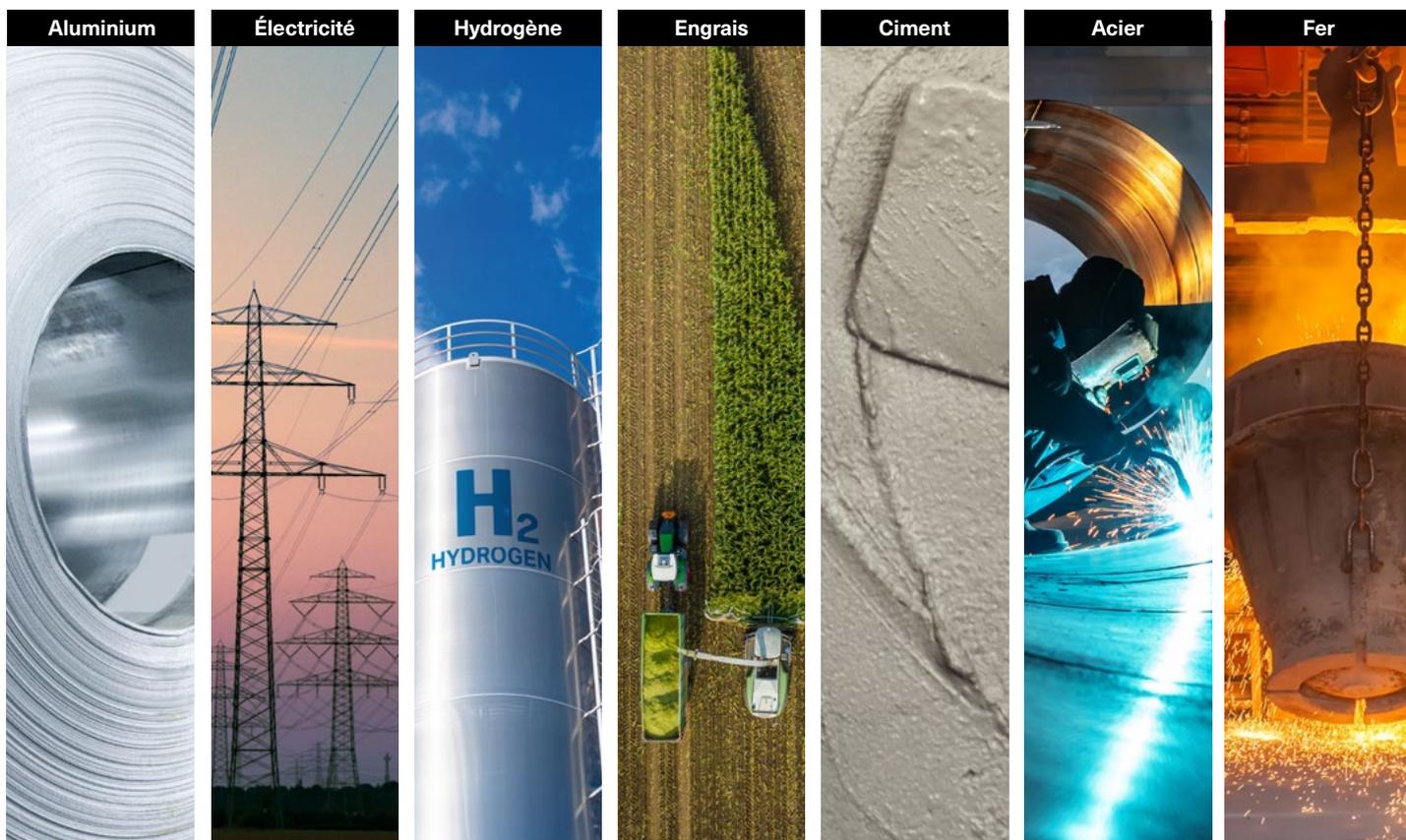


An aerial night view of a large container port. The scene is filled with numerous stacks of colorful shipping containers (blue, red, green, yellow) arranged in neat rows. Several large gantry cranes are visible, some with their booms extended over the stacks. The port is illuminated by bright lights, creating a high-contrast scene. In the background, a city skyline is visible with many lights, suggesting the port is located near a major urban center. The overall atmosphere is one of industrial activity and global trade.

СВАМ

De quoi s'agit-il?

Le règlement relatif au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) est un tarif d'importation de l'UE assorti d'une phase de déclaration transitoire commençant le 1er octobre 2023 et se terminant le 31 décembre 2025. Au cours de cette phase initiale, des rapports trimestriels sur les émissions directes de gaz à effet de serre pour toutes les catégories de produits entrant dans le champ d'application du règlement seront exigés, ainsi que sur les émissions indirectes de gaz à effet de serre pour l'électricité, les engrais et les produits à base de ciment. Pour les entreprises internationales qui produisent du fer et de l'acier, de l'aluminium, de l'électricité, du ciment, de l'hydrogène et des engrais en dehors de l'Union européenne (UE), le nouveau mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) posera d'importants problèmes logistiques, financiers et de déclaration lors de l'importation dans les pays de l'UE.



Par où commencer?

Calculer les émissions de vos produits à l'aide d'un bilan carbone produit

Avec plus de 30 ans d'expérience dans la réalisation de bilans carbone d'entreprises et de produits pour des clients de divers secteurs, SCS Global Services offre une solution clé en main pour l'évaluation des émissions de vos produits en conformité avec les réglementations MACF (CBAM).

En tant que fournisseur expérimenté d'analyses du cycle de vie (ACV), SCS peut examiner l'intensité carbone de votre produit sur l'ensemble de son cycle de vie, y compris l'extraction des matières premières, la fabrication, le transport et la distribution, l'utilisation et l'élimination en fin de vie, tout en fournissant des informations approfondies sur votre chaîne d'approvisionnement.

Le règlement MACF (CBAM) de l'UE exige des méthodologies spécifiques pour la comptabilisation du carbone dans chacune des industries cibles qui diffèrent de la comptabilisation exigée par d'autres normes couramment utilisées telles que PAS 2050, WRI/WBCSD GHG Protocol et la méthodologie de comptabilisation ISO/TS 14067.

SCS créera des empreintes carbonées de produits conformes au MACF (CBAM) de l'UE à l'aide d'une méthodologie comptable qui est entièrement alignée sur les exigences du MACF (CBAM) et qui continuera à être mise à jour au fur et à mesure des changements apportés à la réglementation au fil du temps. Les entreprises peuvent être assurées que SCS possède l'expertise nécessaire pour déterminer les émissions directes et indirectes pour la grande variété de produits inclus dans le champ d'application actuel de la réglementation MACF (CBAM) de l'UE. SCS peut permettre aux entreprises de continuer à s'engager avec succès et de rester en conformité avec les réglementations et tarifs d'importation révisés de l'UE.



Empreinte carbone du cycle de vie d'un produit

Extraction des
matières premières



Fabrication
du produit



Traitement des
matières premières





Rapport MACF (CBAM)

Que vous soyez une mine au Brésil, un fabricant en Chine ou un transformateur en Inde, SCS dispose des experts techniques pour vous accompagner dans les exigences et la conformité du CBAM, y compris le reporting, la vérification des données et l'assurance des rapports. Nous utilisons vos données primaires dérivées de votre entreprise, de vos produits et de vos chaînes d'approvisionnement, par opposition aux données génériques et aux moyennes de l'industrie, afin de garantir que les émissions les plus précises sont déclarées.

SCS a développé une plateforme SaaS complète qui peut prendre les données d'émissions de chacun de vos produits, fournir les données industrielles et les calculs nécessaires pour déterminer une empreinte carbone précise du produit, puis créer un rapport conforme au CBAM basé sur ces données qui peut être utilisé par les importateurs de l'UE pour satisfaire aux exigences du CBAM en matière de déclaration. La déclaration trimestrielle commence en janvier 2024 sur la base des données d'émissions du trimestre précédent et doit inclure:

- La quantité totale de chaque type de produit, identifiée par le code NC/tarifaire, exprimée en tonnes.
- Le pays d'origine
- L'installation où le produit a été fabriqué (et, en particulier pour les produits sidérurgiques, le numéro d'identification de l'aciérie d'où provient le lot de matières premières, s'il est connu)

- L'itinéraire de production utilisé pour la fabrication du produit, qui reflète l'option technologique et les informations sur les paramètres spécifiques qualifiant l'itinéraire choisi et les paramètres descriptifs qui influent sur les émissions intégrées des biens.
- Les émissions intégrées totales des marchandises importées en tonnes de CO₂e calculées selon la méthode indiquée à l'annexe IV du règlement CBAM, telle qu'elle est développée dans le règlement d'application du CBAM.
- Les émissions directes incorporées suivant les méthodes détaillées à l'annexe III du règlement d'application du CBAM.
- Les émissions indirectes intégrées suivant les méthodes détaillées à l'annexe III ainsi que la consommation d'électricité et le facteur d'émission correspondant.

*Le règlement d'application du CBAM est disponible sur le site web de la Commission européenne

Choisissez SCS comme partenaire MACF (CBAM)

SCS apporte quatre décennies d'expérience dans presque tous les secteurs de l'économie mondiale pour éclairer le travail de calcul des inventaires de gaz à effet de serre pour les organisations. En outre, depuis plus de 30 ans, nous sommes un fournisseur de services de développement durable de confiance, basé sur la science, qui utilise notre pratique bien établie de l'ACV et nos experts pour développer des inventaires Scope 3 pour des catégories complexes en amont et en aval. Dans le cadre de nos services d'inventaire, de vérification, de déclaration et de conseil technique en matière de GES, les praticiens de SCS utilisent les principes comptables et les méthodes de calcul des GES les plus avancés, y compris les facteurs d'émission les plus récents, afin de garantir que les résultats de chaque entreprise sont authentiques, impartiaux et exacts. SCS est connu dans le monde entier pour la qualité exceptionnelle de son travail, l'éthique, la fiabilité et la rigueur de ses auditeurs, ainsi que pour sa rapidité de réponse et de suivi à toutes les demandes de renseignements et d'informations.

Les avantages pour les entreprises

SCS comprend les complexités et les défis uniques de chaque projet d'empreinte carbone. Nos clients bénéficient de notre compréhension approfondie et de nos années d'expérience lorsque nous les aidons à tracer un chemin vers le succès qui surmonte les nombreux obstacles et goulets d'étranglement qui peuvent survenir au cours du processus de comptabilisation du carbone.

En ayant une vision complète des obstacles y compris des points potentiels de ralentissement au moment du lancement du projet, nous aidons nos clients à prendre des décisions tactiques importantes pour s'assurer qu'ils respectent les étapes internes/externes tout en évitant d'allonger les délais et les budgets.



Pour plus d'informations, contactez-nous:

Tarik Bellahcene

Directeur du développement commercial, Europe

+32.471.820.305

tbellahcene@scsglobalservices.com



www.scsglobalservices.com/services/carbon-border-adjustment-mechanism-cbam-support